

Département de l'Hérault

Mairie de Berlou

Compte rendu du conseil municipal

Du 12 novembre 2020

Présents :

Lignon christian, Benedetti Claude, Carpena claudie, Auttelet marcel, Ceglec joselyne ,
Couderc mathieu, Dardé marie odile, Moutier chrystèle, Loubes pascal, Molinari mathieu

Absente excusée : Caumes coralie

A l'ordre du jour :

0) Approbation du dernier conseil

1) Aménagement de la salle des associations, d'un plateau multisports et du choix des opérateurs : architectes et entreprises aménagements sportifs.

2) délibération transfert des compétences de la communauté des communes :

Urbanisme et pouvoirs

3) question diverses.

La distanciation et les gestes barrières sont respectés.

Mr le Maire ouvre la séance à 18h30 et procède à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

Le secrétariat est assuré par Joselyne Ceglec

0) Le compte rendu du dernier conseil municipal est approuvé.

1) aménagement de la salle des associations et d'un plateau « Multi-sport »

Le Maire fait part d'un projet comprenant le réaménagement et la mise aux normes de la salle afin de la rendre plus fonctionnelle et ouverte à toute la population et à toutes les associations Berlounaises.

Il propose également la création d'un plateau sportif, « tennis, volley, basket » sur le court de tennis ainsi qu'un « mini terrain de foot » pour les scolaires, parking et activités diverses sur l'ancien stade.

Le conseil a approuvé ce projet à la majorité et a retenu comme architecte le moins disant “ L'atelier 1 de Villeneuve les Béziers “.

2) Transfert des compétences

En ce qui concerne les délibérations du transfert des compétences, de l'urbanisme et des pouvoirs de police à la Communauté des communes, le conseil ne voit pas l'intérêt de ce transfert et vote à l'unanimité contre ce projet.

3) Question diverses :

L'éclairage de la commune étant à présent équipé de LED, il n'est plus nécessaire de supprimer l'éclairage de nuit.

Le Maire propose de faire un arbre de Noël pour les enfants de Berlou, en respectant les règles sanitaires.

Le Maire propose d'illuminer le village début décembre cette année et invite les Berlounais à en faire de même.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 19h45.